

### RÉSEAUX

CLASSE	PRÉCISION
<b>A</b>	0,40 m (ouvrage rigide) 0,50 m (ouvrage flexible)
<b>B</b>	Supérieure à classe A et inférieure ou égale à 1,50 m
<b>C</b>	Supérieure à 1,50 m

### MARQUAGE BRANCHEMENTS SENSIBLES

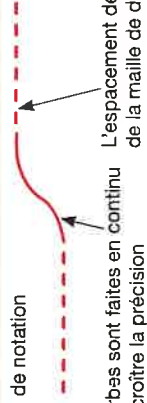
- 1 mètre de part et d'autre du tracé.
- Si non cartographié et en présence d'un affleurant, son tracé sera le plus court entre l'affleurant et l'ouvrage principal auquel le branchement est rattaché.

- Nature et couleurs des réseaux sensibles**
- Électricité BT, HTA ou HTB, éclairage, feux tricolores et signalisation routière
  - Gaz combustible (transport ou distribution), hydrocarbures
  - Produits chimiques
  - Chauffage et climatisation

- Nature et couleurs des réseaux non sensibles**
- Sauf contre-indication de l'exploitant sur le récépissé de la DICT.
- Eau potable
  - Assainissement et pluvial
  - Zone de travaux et informations pour les travaux
  - Zone d'emprise multi-réseaux
  - Télécommunications, feux tricolores et signalisation routière TBT

- Prendre une photo de votre marquage et la joindre au PV.
- Tracer les courbes en continu pour accroître la précision du tracé.

Exemple de notation



Les courbes sont faites en continu pour accroître la précision

L'espacement des traits dépend de la maille de détection de 0,5 m à 10 m

- **Maintenir le marquage pendant la durée des travaux.**
- Rester vigilant, les plans ne sont qu'une indication.
- Regarder et analyser l'environnement.
- Tenir compte des affleurants.
- Tenir compte des informations sur les éventuelles plaques de triangulation.

Document à vocation pédagogique qui ne saurait en aucun cas se substituer à la réglementation en vigueur.

[www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr)  
[www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

# Les fiches du guide technique

# 2.

# Marquage-piquetage



Public visé :

- ☑ Opérateurs
- ☑ Encadrants
- ☑ Concepteurs

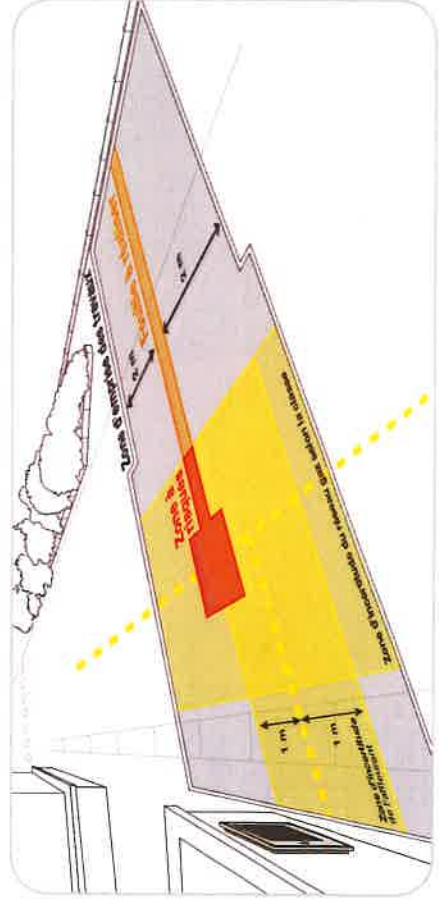
Ces fiches sont créées en référence au Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux, fascicules 1, 2, 3.  
Fiche réalisée par l'Observatoire DT-DICT de Bourgogne en collaboration avec l'OPPBTB.

- Tracer la zone à terrasser.
- Tracer la zone d'emprise en blanc : zone des travaux augmentée de 2 mètres.
- Tracer les ouvrages en respectant le code couleur.
- Tracer les réseaux dans l'emprise avec profondeur.
- Tracer les zones d'incertitude des réseaux.

**Attention, tout écart doit être signalé et validé par le responsable du projet.**

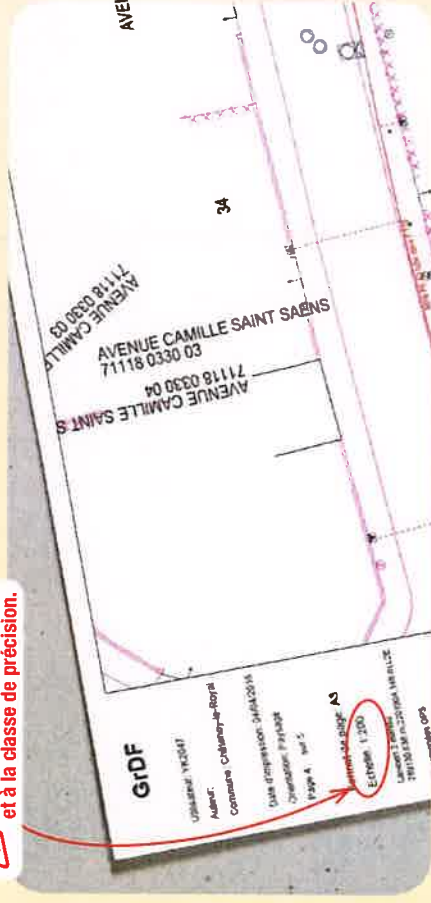
### Documents et matériels nécessaires

- Avoir le retour des DICT.
- Avoir le matériel indispensable : kutch, mètre, décimètre, traceur de chantier, piquets.



Zone d'emprise des travaux

**Attention à l'échelle et à la classe de précision.**



Fac-similé de compte-rendu de marquage-piquetage.

